



APPEL À REJOINDRE LES COMITÉS DE L'APRA

Êtes-vous passionné par la profession de la gestion des relations publiques et de la communication ? Cherchez-vous à élargir votre réseau professionnel, à développer vos compétences en leadership et à enrichir votre CV ? Êtes-vous prêt à servir dans un rôle global ?

Profitez de l'opportunité de servir!

L'Association Africaine des Relations Publiques (APRA) offre à ses membres l'opportunité de servir et d'apporter une valeur ajoutée à la profession en siégeant dans des comités nouvellement créés.

Le mandat des comités est de développer et de réviser des politiques pour l'approbation du Conseil Exécutif et de suivre et évaluer la mise en œuvre des politiques ratifiées. Il s'agit donc d'un appel aux membres de l'APRA pour qu'ils offrent leur expertise dans le comité le plus pertinent pour eux.

Le Conseil Exécutif invite les membres intéressés à poser leur candidature pour siéger dans les comités listés ci-dessous pour la période 2024-2026. Les membres intéressés doivent **soumettre une déclaration d'une page sur leur aptitude à servir dans le comité de leur choix, accompagnée de leur CV. Un membre ne peut siéger que dans UN comité à la fois.**

À propos des comités

L'Association a créé huit (8) comités ouverts aux membres de l'APRA. Ils sont les suivants : Comité d'Audit ; Comité de Gouvernance, Intégrité et Conformité ; Comité de l'Adhésion et du Développement Professionnel ; Comité de Recherche et Gestion des Connaissances ; Comité de Mobilisation des Ressources et Partenariats ; Comité APRA @50 ; et le Comité de Rédaction. Un membre n'est autorisé à siéger que dans un (1) comité.

Rôles et responsabilités des comités

01

Comité d'Audit

Ce comité est chargé de développer des stratégies d'audit, d'appliquer des contrôles d'audit, de réviser les rapports d'audits internes, de comprendre le profil de risque de l'organisation et de recommander des mesures appropriées de gestion des risques.

Termes de référence

Le comité exercera les responsabilités suivantes

- i. Surveiller l'efficacité des processus et des contrôles conformément aux politiques et règlements
- ii. Réviser l'efficacité des processus de gouvernance d'entreprise
- iii. Conseiller et faire des recommandations sur les systèmes de contrôle interne de l'Association pour plus d'efficacité et réviser le respect des systèmes de contrôle interne.
- iv. Développer une politique de gestion des risques pour aider le Conseil Exécutif à atténuer les risques.

Comité de Gouvernance, Intégrité et Conformité

Ce comité est responsable du développement et de la protection des outils et structures de gouvernance, y compris les questions de réglementation et les normes professionnelles des membres de l'Association.

Termes de référence

Le comité exercera les responsabilités suivantes:

- i. Créer une compréhension du fonctionnement des Conseils d'Administration et de ce qu'il faut pour diriger avec transparence, responsabilité, efficacité et efficience
- ii. Définir le comportement éthique attendu des membres et du personnel, leurs relations interpersonnelles, et les résumer dans un code de conduite.
- iii. Définir le mandat et la portée du Conseil, y compris les rôles, responsabilités, pouvoirs des différents comités, séparation des rôles entre le Conseil et le Secrétariat, et politiques et pratiques du Conseil en matière de gouvernance d'entreprise.
- iv. Proposer des formations pour le Conseil Exécutif et le Secrétariat afin d'intégrer les bonnes pratiques de gouvernance dans toutes les opérations..
- v. Superviser la formulation et la mise en œuvre de la planification stratégique, y compris les pratiques de gestion basées sur la performance, ainsi que l'évaluation et le rapport du Secrétariat et du Conseil Exécuti.
- vi. Surveiller l'efficacité des processus et des contrôles conformément aux politiques et règlements.
- vii. Réviser l'efficacité des processus de gouvernance d'entreprise.
- viii. Veiller à ce que l'éthique et les valeurs soient promues au sein de l'Association.

Comité de l'Adhésion et du Développement Professionnel

Ce comité est chargé de développer et de mettre en œuvre des stratégies de recrutement et de rétention des membres, à court et long terme, pour accroître et améliorer la croissance de l'adhésion, ainsi que de revoir constamment la structure des avantages pour les membres.

Termes de référence

Le Comité accomplira les responsabilités suivantes:

- i. Développer des stratégies de marketing, de recrutement et de rétention des membres
- ii. Développer des produits et services à valeur ajoutée pour les membres
- iii. Assurer une amélioration continue de la qualité des services offerts aux membres, y compris l'évaluation des niveaux de satisfaction des membres
- iv. Superviser le développement et la mise en œuvre des programmes de Développement Professionnel Continu (DPC)

04**Comité de Recherche et Gestion des Connaissances**

Ce comité est chargé de promouvoir la recherche et la gestion des connaissances dans le domaine des relations publiques et de la gestion de la communication. Le comité travaille avec des partenaires pour analyser les lacunes en matière de recherche et identifier des moyens de les combler. Le comité est également responsable de la réalisation d'une étude de recherche annuelle sur les tendances du secteur..

Termes de référence

Le Comité accomplira les responsabilités suivantes:

- i. Développer et mettre en œuvre la politique de recherche de l'Association.
- ii. Développer un plan de recherche annuel
- iii. Superviser la mise en œuvre du plan de recherche annuel
- iv. Promouvoir la recherche dans le domaine des Relations Publiques et de la Communication à travers des collaborations
- v. Identifier et collaborer avec des institutions de recherche pour un bénéfice mutuel
- vi. Identifier et recommander des problématiques de recherche pertinentes pour l'approbation du Conseil
- vii. Créer et mettre en œuvre des méthodologies pour la gestion de contenu
- viii. Encourager la poursuite des intérêts de recherche parmi les membres

05**Comité de Rédaction**

Le Comité de Rédaction est responsable de la production du magazine de l'APRA, des études de cas et d'autres publications clés de l'Association.

Termes de référence

Le Comité accomplira les responsabilités suivantes:

- i. Développer et réviser le contenu du magazine de l'APRA
- ii. Maintenir les normes et directives éditoriales
- iii. Collaborer avec des auteurs, rédacteurs et contributeurs pour développer des études de cas
- iv. Proposer des idées de contenu et des thèmes pour d'autres publications clés
- v. Assurer une communication cohérente et engageante avec les membres et le public

06**Comité de Mobilisation des Ressources et Partenariats**

Le comité est chargé d'identifier des sources de financement potentielles, de nouer des relations avec des donateurs et des partenaires, et de développer des propositions, des plans et des stratégies de collecte de fonds. Le comité est également responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies visant à attirer des donateurs, des sponsors et d'autres formes de soutien pour l'Association afin d'atteindre ses objectifs stratégiques..

Comité du 50ème Anniversaire de l'APRA

Le rôle du Comité du 50ème Anniversaire de l'APRA est de planifier et coordonner les activités célébrant le 50ème anniversaire de l'APRA. Le comité communiquera et célébrera les réalisations et initiatives de l'APRA. Le comité devra:

- i. Identifier des activités et des événements pour marquer les célébrations du 50ème anniversaire de l'APRA
- ii. Fournir une note conceptuelle pour les célébrations du 50ème anniversaire de l'APRA
- iii. Entreprendre la mobilisation des ressources pour financer les activités du 50ème anniversaire
- iv. Identifier des partenaires pour le 50ème anniversaire

Comité des Liens avec l'Union Africaine et les Partenariats Connexes

Ce comité s'attachera à rétablir le statut d'observateur de l'APRA auprès de l'Union Africaine et à établir des moyens de collaboration avec les ministres chargés des secteurs de la Communication et des Technologies de l'Information en Afrique, dans le cadre de la Stratégie de Transformation Numérique pour l'Afrique sous l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Termes de Référence

Le comité assumera les responsabilités suivantes:

- i. Développer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources
- ii. Développer et mettre en œuvre la politique de mobilisation des ressources
- iii. Identifier des opportunités de financement pour l'Association
- iv. Initier et promouvoir des partenariats stratégiques au bénéfice de l'Association

Dates Clés et Délais

Mercredi 16 octobre 2024:	Date de publication
Vendredi 8 novembre 2024:	Date limite de réception des expressions d'intérêt
Vendredi 15 novembre 2024:	Communication aux candidats retenus
Vendredi 22 novembre 2024:	Orientation des candidats retenus
Vendredi 29 novembre 2024:	Annonce publique des membres

Critères d'Éligibilité

Les membres souhaitant rejoindre les comités doivent:

- i. Être membres à part entière
- ii. Être en règle, c'est-à-dire à jour avec leur cotisation annuelle
- iii. Avoir les connaissances et/ou l'expérience appropriées et l'engagement nécessaire pour servir dans le comité

Processus de Candidature

Les membres souhaitant consacrer leur temps et leur expertise au profit de l'Association sont invités à postuler en envoyant un courriel à opportunities@afpra.org avec pour objet : APPEL À REJOINDRE LES COMITÉS DE L'APRA